

## Eglise Saint-Bénigne de Saint-Béron

En 859, le monastère de Saint-Benoit-de-Cessieu, dépendant de l'abbaye de Saint-Martin-d'Ainay de Lyon, reçoit des terres dans le diocèse de Belley<sup>1</sup> à Donsernanum (Domessin), à Castagniacum (la Bridoire, parce que ce pays était couvert de châtaigniers) et aux environs.

Ce sont les moines qui ont commencé à défricher à cette époque la région, comme ils l'ont fait dans une grande partie de l'Europe occidentale. Il est probable que la petite communauté de moines venue s'installer ici construisit un prieuré et une église en l'honneur de Saint-Bénigne. Saint Bénigne fut prêtre et apôtre de Bourgogne. Il prêcha la foi dans la région de Langres. IL fut martyrisé sous le règne de l'empereur Marc Aurèle et mourut à Dijon le 1<sup>er</sup> décembre 178. La cathédrale de Dijon lui est aussi dédiée.

C'est ce prieuré qui fut à l'origine de la paroisse de Saint Béron. Il abritait cinq ou six moines qui, tout en menant la vie bénédictine, desservait quatre paroisses : Saint-Béron, Saint-Franc, Saint-Albin et La Bridoire. A leur tête, un prieur, chef spirituel et temporel de la communauté.

Une bulle du Pape Innocent II confirme en 1141 l'autorité de l'évêque de Belley sur l'église de Saint-Béron (ecclésia de Santa Bégnigno). Les bulles des papes Eugène III en 1153 et Innocent IV en 1256 confirment dans les possessions de l'abbaye d'Ainay la première église de Saint-Bénigne (Saint-Béron) et de Saint-Franco (Saint-Franc).

L'abbaye de Tamié reçoit elle aussi des terres dans la paroisse, probablement sous l'abbé Berlioz, curé du Pont-de-Beauvoisin entre 1223 et 1254. Le comte Amédée de Savoie les prend sous sa protection en 1243. C'est en effet à cette époque (XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles) que la croissance démographique conduit les autorités à créer de nouvelles communautés agricoles. Le site de Saint-Béron convient en effet à ce type d'initiative.

Il faut noter que dès 1142, les cartulaires signalent eux aussi l'existence de l'"ecclésia de Santa Bégnigno", devenue "Prioratus Sanoti Bignigni" en 1180 et enfin Saint-Bénigne en 1497.

Quand les moines disparurent à la fin du Moyen Âge, le prieur fut maintenu. Les archives sont assez discrètes sur le fonctionnement du prieuré qui apparaît en mauvais état dès le XVI<sup>e</sup> siècle. Il s'avère que les biens (terres, vignes, pâturages) du prieuré ont été confiés à des fermiers successifs en échange de redevances, notamment pour assurer la distribution d'une aumône aux pauvres du village.

Vers 1700, Saint-Béron comptait 140 familles et 687 habitants répartis en 18 hameaux.

---

<sup>1</sup> le diocèse de Chambéry n'a été érigé qu'en 1779. Ainsi, pendant de longs siècles, la vallée inférieure du Guiers appartenait au diocèse de Belley qui avait pour limites dans notre région les villages de Pressins, Saint-Martin de Vaulserre, Saint-Albin, Saint Béron, Saint Franc, La Bauche, Oncin, Aiguebelette, Novalaise, Saint Paul sur Yenne. Le premier diocèse de Belley possédait dans sa partie savoyarde, 4 prieurés bénédictins : Saint-Genix, Lépin, Yenne et Saint-Béron

Au moment de la Révolution de 1789, le prieuré était arrivé à la fin de son existence. Son fonctionnement était chaotique depuis la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Il disparut définitivement dans la tourmente révolutionnaire. On suppose que les bâtiments furent également détruits pendant cette période. Le prieuré se trouvait à l'emplacement du jardin de l'ancien presbytère. A la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, on pouvait encore en admirer les ruines imposantes.

En 1878, la commune entreprit un travail formidable qui devait modifier profondément l'aspect des lieux. Sur une longueur d'une cinquantaine de mètres, on éleva un mur de 5 mètres de haut ; on entassa les déblais du vieux cimetière et on les recouvrit d'une couche de terre arable. La moraine broussailleuse devint une magnifique esplanade et la nouvelle cure, construite vingt ans auparavant, eut enfin un jardin digne d'elle

La vieille église garde sous les voûtes de style gothique de son chœur l'empreinte indéfectible de la croyance et de la foi.

Le chœur est sans doute le seul vestige de la chapelle du prieuré qui existait déjà au 12<sup>e</sup> siècle. Plusieurs fois remanié, il n'en reste que peu de choses. Malgré ses modestes dimensions, le chœur de l'église veut cependant copier les chœurs immenses des plus nobles cathédrales. Les arcs s'entrecroisent harmonieusement, donnant à l'ensemble architectural un caractère d'austérité.

Les voûtes sont composées de tuf, matériau qui met en relief la beauté du chœur de cette église qui, justement, trouve sa grandeur dans la modestie de ses ornements.

Les deux vitraux du centre que nous admirons aujourd'hui datent de 1849, ils furent placés par les soins du révérend Durand. Sur un des vitraux est représenté saint Bénigne de Dijon, avec sur ses épaules l'étole sacerdotale et, dans sa main, la palme verte des martyrs. Sur l'autre vitrail est représenté saint Bénigne d'Angoulême, avec la crosse et la mitre de l'évêque, qui mourut martyr lui aussi vers 452.

Ces deux vitraux voisinent dans le contraste des bleus et des verts avec les vitraux qui ornent les fenêtres latérales figurant saint François de Sales et saint Anthelme de Chignin. Ces deux derniers vitraux sont plus récents, ils furent bénis en 1931. Le baptistère, creusé dans la pierre, est situé dans le chœur.

Aux environs de 1700 existaient à l'intérieur de l'église plusieurs chapelles, ainsi qu'une statue de saint Pierre et une autre de saint Bénignes.

S'ouvrant sur le chœur face au clocher, la chapelle Saint-Michel a été fondée par une vieille famille pontoise, les Champier, dont le tombeau est situé dans l'église des Carmes du Pont (Savoie). On peut voir encore aujourd'hui, derrière le maître-autel, l'immense dalle qui recouvrait son tombeau avec l'inscription : " Tombeau des... Champier ", avec au centre un ovale (arme des Champniers) et au bas une autre inscription "In te, Domine, speravi, non confundar in aeternum".

Sur la droite de l'unique nef se trouve une petite chapelle dédiée aux défunts. Elle est le vestige de l'ancienne chapelle Saint-Pierre, simple niche dont le renflement disgracieux avançait dans le cimetière. La niche a disparu, mais la fine arcade gothique qui en supportait

l'entrée est conservée et encadre une plaque de marbre sur laquelle est gravée la longue liste des morts au champ d'honneur de la guerre de 14-18, ainsi que les noms des cinq patriotes tués dans les gorges de Chailles le 14 août 1944.

Le clocher aurait lui aussi souffert de la Révolution. Il fut reconstruit entre 1821 et 1825. En particulier, son dernier étage et sa flèche datent de 1825. Le clocher abritait quatre cloches et toutes les paroisses voisines enviaient son carillon. Les deux petites cloches sont très anciennes. En effet, l'abbé Madot, dans le rapport qu'il fait à l'Evêque de Belley sur sa visite de Saint-Béron le 8 octobre 1708, note : "L'une des cloches est si ancienne qu'on l'appelle "la vieille cloche", toute noire, dessus ni figure, ni lettre inscrite, ce qui fait voir son ancienneté".

Les deux autres avaient été installées en 1679 et il est intéressant de relire leur acte de baptême : " Nous, official de Belley et curé de Verel, attestons à tous qu'il appartiendra que le jourd'hui, seizième du mois de juillet 1679, nous avons donné la bénédiction à deux cloches pour le service de la paroisse de Saint-Béron, l'une d'une pesanteur de sept quintaux, l'autre de la pesanteur de quatre quintaux en l'honneur de saints Bénigne, Pierre, Henri et sainte Anne. Ayant été témoins de la petite, le seigneur Comte de Disimieu, seigneur de Saint-Béron et demoiselle Jeanne de Disimieu, et de la grosse, Me Pierre Humbert notaire ducal et bourgeois de Chambéry et honorable Anne Falvy, femme de Claude Boissard, en présence de Claude Fontaine curé de la Bridoire et de révérend Jumet, vicaire de Saint-Béron, de noble de Corbeau, seigneur de Vaulserre et de Saint-Franc, et de Me Claude Bozon, châtelain dudit Saint-Béron, d'honorable Claude Sevoz, de François Nicolaz, official, de Jacques Perrin, de Garnier Clerc et plusieurs autres".

Les cloches disparurent pendant la révolution.

En 1825, un jeune curé, le révérend Durand, put réunir, grâce à la générosité des paroissiens, un millier de francs. Le 17 janvier 1828, le révérend Ramel, archiprêtre du Pont-de-Beauvoisin, venait bénir solennellement une belle cloche de huit quintaux et soixante quinze livres, **poids de Chambéry**. Elle eut pour parrain le marquis de Corbeau de Vaulserre et pour marraine la marquise Marie-Anne de Corbeau de Vaulserre.

Les témoins suivants furent présents : Duret, curé du Pont, M. Devigne, curé de Saint Franc, M. Laracine, curé de Domessin, M. Blanchin, supérieur du Petit séminaire du Pont, M. Rivoire, secrétaire communal, Me Cholot, notaire, M. Pelissier, syndic de saint Béron et deux conseillers de **fabrique**.

La cloche se brisa en 1865 ou début de l'année 1866. Trois mois après, une nouvelle cloche faisait entendre sa joyeuse **sonnerie**. Son inscription, très simple, est la suivante : "Je suis à Saint-Béron, je m'appelle Marie-Eugénie, j'ai pour parrain **M. E ?** Grobon, pour marraine Marie-Eugénie Rolland. Pie IX, pape, Billet, cardinal archevêque, Durand Bernard curé, Landre, maire." Son achat et les frais de son installation s'élevèrent à 2 453 francs.

Deux enfants de Saint-Béron offrirent à la paroisse une deuxième cloche. La consécration eut lieu le 20 octobre 1869. Ce fut le révérend Maurice Tardy, curé archiprêtre du Pont, avec l'autorisation de son éminence le cardinal Billet, qui eut l'honneur de donner la bénédiction. Il

était assisté du révérend Lacroix, parrain, de madame Pauline Marly Landre, marraine, du révérend Duret, curé de Doucy, du révérend Henri Vallet, vicaire du Pont, du comte Septime des Garets, de Victor Godon et de Victor Paccard, fondateur.

Son inscription ne porte que deux noms, ceux des donateurs : "Je m'appelle Caroline-Jeannette, j'appartiens à la paroisse de Saint-Béron par la générosité seule du révérend Lacroix, curé de Chevallon (Isère) et de Jean Cevoz, propriétaire à Saint-Béron".

Saint Bénigne est fêté à Saint-Béron le dimanche qui suit le jour de la Toussaint.

